Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels - Résumé de la recherche

Vincent Vlès

▶ **To cite this version:**

Vincent Vlès. Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels - Résumé de la recherche . 2017. hal-01504480

HAL Id: hal-01504480
https://hal.science/hal-01504480

Submitted on 10 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé de la recherche **Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels,** revue « Premier Plan », journal d'information du Plan Urbanisme Construction Architecture (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer - Ministère du Logement de l'Habitat Durable), mai 2017, 16 p., ISSN 2491-0635 (en ligne)

Par Vincent VLES (pour l'équipe de recherche), le 10 avril 2017

À l'heure de la transition touristique, la question de la conciliation entre la protection des milieux et la fréquentation touristique demeure posée, notamment pour les sites naturels jouissant d'une forte notoriété. Les évolutions de la gouvernance et des modalités de la gestion des flux de visiteurs, d'amélioration de la qualité et de l'expérience de la visite se posent en termes de solutions de mobilités durables, d'accès aux informations de la visite, de consommation collaborative, de participation et de dialogue avec les habitants, les commerçants et les visiteurs.

1- La question de recherche et la méthode

Le premier objectif du programme de recherche était d'examiner la manière dont des sites naturels remarquables en France ont géré, dans des contextes variés, les flux de visiteurs. Le second objectif visait à analyser, en recourant à des enquêtes, la façon dont les habitants d'une part et les visiteurs d'autre part « vivent » un site exceptionnel, quelle expérience ils tirent des transformations symboliques et des pratiques liées à leur labellisation ; la recherche a également confronté les perceptions habitantes à celles des visiteurs afin d'examiner les chaînes de valeur qui ont une incidence sur leur gestion territoriale. Des pratiques décelées elle a tiré une série d'enseignements et de questions débattus, en janvier 2017 à l'Assemblée nationale, avec les membres du Réseau des Grands sites de France. Ces expériences, confrontées à celles menées à l'étranger (par des méthodes telles que ROS, LAC, VIM aux U.S.A. ou en Grande-Bretagne, ou le « modèle » TOMM mis en œuvre en Australie), ont permis de révéler la transformation actuelle de la coopération des territoires cherchant à optimiser la gestion des visiteurs dans un espace naturel remarquable.

La recherche a porté sur les sites patrimoniaux naturels et a analysé des cas dont la sélection initiale répondait aux critères de réponse à l'appel à projets :

- des sites classés, le classement conditionnant l'octroi du label Grand Site de France ou préalablement la reconnaissance du caractère exceptionnel, mais fragile du site à travers le lancement d'une opération Grand site (OGS) ;
- des sites labellisés ou dont la labellisation est envisagée à moyen ou long terme ;
- des sites naturels, en partant du postulat selon lequel la limitation de l'accès y est plus problématique que pour les sites culturels pour des raisons techniques (présence de plusieurs « portes d'entrée »), mais aussi sociales (acceptabilité plus réduite dans la mesure où la nature est souvent perçue comme devant être d'accès libre et gratuit) ;

- des sites géographiquement variés (littoraux et de montagne), d'extension variable, afin de permettre une analyse comparée de types d'espaces touristiques pluriels dans des configurations de coopération territoriale différentes.

La Pointe du Raz en Cap Sizun, la dune du Pilat, l'ensemble Gavarnie-Mont-Perdu, la montagne Sainte-Victoire, les sites classés des Bouillouses-Lannoux-Camporells et la réserve nationale du Néouvielle ont fait l'objet d'un examen de 410 documents et études scientifiques, techniques, opérationnels, 86 entretiens semi-directifs auprès des acteurs (élus et techniciens) gestionnaires, de tous les dispositifs régulation de l'accueil et des modalités de la gouvernance, des enquêtes par photo-questionnaires qualitatifs auprès de 300 visiteurs (dans 3 sites) afin de déterminer l'impact de la restriction de l'accès sur leur expérience de visite, d'enquêtes qualitatives auprès des commerçants (dans 3 sites) et d'une enquête ethnologique auprès des habitants (à Gavarnie).

2 – Principaux enseignements de la recherche

1 – Une grande variété des modes de régulation des fréquentations

Partout la croissance constante du nombre de touristes dans les sites naturels exceptionnels (sauf à Gavarnie) y a soulevé la problématique de leur ***surfréquentation***, même si le terme n'est pas toujours évoqué. La question a fait l'objet d'approches variées, souvent par tâtonnements et sans méthode d'ensemble. Connaître la capacité de charge pour parvenir à garder un équilibre entre la protection des sites et les usages qu'en font les visiteurs n'est pas recherchée par les gestionnaires. Les entretiens ont montré que les gestionnaires estiment qu'une approche en termes de capacité de charge n'est pas adaptée au contexte français ; en conséquence, parvenir à une régulation des flux est un objectif très variable qui dépend des acteurs et des situations en présence (par exemple, attentes et postures vis-à-vis des clientèles opposées entre Gavarnie et Sainte-Victoire). La gestion des accès dans les sites naturels remarquables ne se satisfait jamais de la seule expertise scientifique, elle est toujours débattue dans l'arène politique pour y requérir la participation des parties prenantes, surtout des collectivités territoriales, plus rarement de la population et encore plus rarement des visiteurs. Les entretiens avec les gestionnaires ont enfin montré que, pour de nombreux acteurs, le changement des conditions et de l'accès à la visite était parfois difficilement envisageable.

Par ailleurs, la plupart des sites naturels remarquables étudiés n'ont pas intégré les nouvelles technologies d'information et de communication dans leur approche de la gestion des flux. Leur approche se fait en dehors de la révolution numérique en cours alors que les méthodes permettant un croisement des données de fréquentation, de guidage et d'accueil entre les secteurs du tourisme, de la protection des milieux et de la valorisation paysagère sont désormais connues. C'est un des enjeux majeurs de la gestion des flux, car les besoins vis-à-vis de l'action publique évoluent déjà en même temps que les usages et leur perception ; nombreuses sont les opportunités pour innover et inventer de nouveaux modèles économiques et permettre le financement d'une meilleure gestion des flux. Les écueils pour accroître les retombées économiques dans ces territoires grâce à la révolution numérique sont certes nombreux (risque d'une grande complexité des systèmes techniques, risque de

mainmise de certains opérateurs privés, risque d'une fracture plus forte entre les territoires qui ont les moyens de suivre ces évolutions et ceux qui ne les ont pas), mais on constate dans les sites naturels remarquables étudiés un grand retard dans la mise en place de stratégies numériques, au contraire des ***smart cities*** qui collectent et traitent de plus en plus les données de visite de façon continue, automatisée et partagée, tel le développement de l'e-itinérance (tables d'orientation avec écrans tactiles, etc.), l'accès à un ensemble de prestations sur le territoire à un tarif forfaitisé, l'exploitation du big data pour faire évoluer les offres et les compléter à ***différentes échelles territoriales***, la gestion intelligente et l'harmonisation des données, l'apparition de nouveaux acteurs prescripteurs que sont les plateformes internationales d'organisation et de réservation des séjours.

2 – Une expérience des visiteurs globalement satisfaisante, mais…

La plupart des visiteurs sont ravis de leur visite (55 % se disent comblés et 45 % satisfaits ; pour près de 60 % d'entre eux, le site est mieux qu'ils ne l'imaginaient). Cependant, les éléments relevés comme problématiques concernent bien la question de la gestion des flux : fréquentation excessive en haute saison induisant des difficultés d'accès et de stationnement, stationnements payants impopulaires et assimilés à un péage de visite, accès supposé anarchique, vieillissement de l'offre en services. Pour autant, le principe d'une régulation des visites est plutôt mal accueilli : limiter les heures et jours de visite est un moyen refusé par 59 % des enquêtés, limiter le nombre de visiteurs (quotas) est écarté par 66 %, interdire l'accès de certaines parties du site déplaît à 64 %, éloigner les zones de stationnement même avec navettes est rejeté par 69 %, interdire certaines activités par 79 %, mettre en place un péage ou autoriser les seules visites guidées sont des moyens honnis par plus de 90 % des visiteurs enquêtés.

Parallèlement, l'enquête auprès des habitants a mis en avant le rôle structurant, dans la construction de fortes résistances locales, de l'acceptabilité des mesures de préservation telles que la mise en place d'une organisation des promenades, d'ouverture ou de limitation de l'accès aux sites. Les commerçants ont fait état de leur sentiment d'un déficit d'écoute de la part des gestionnaires ; ils ne se voient pas seulement comme des agents économiques mais également comme des ambassadeurs du site naturel et mettent en avant leur rôle dans l'accueil, dans l'information des visiteurs, dans leur contribution à l'animation sociale du site et estiment que leur voix est insuffisamment entendue par les organismes gestionnaires.

C'est donc ailleurs, ***dans d'autres formes de gouvernance***, qu'il convient de chercher des solutions acceptables par les publics. Les stratégies touristiques, les mises en réseau des acteurs, les politiques d'accueil intégrées dans un projet de territoire montrent le rôle important d'un nouvel « écosystème d'acteurs » à faire éclore : les habitants peuvent et souhaitent s'impliquer dans la promotion touristique de leur territoire, tandis que des start-ups pourraient inventer de nouveaux services pour répondre aux besoins non satisfaits. Dans ce cas de figure, touristes et habitants deviendraient parties prenantes de cet « écosystème » de la visite et véhiculeraient des images et des messages clés qui inciteraient plus les acteurs à construire des stratégies de visite à l'échelle de la destination, plus étendue que celle du seul site naturel. Ces logiques tendent à accélérer la recomposition des stratégies touristiques des sites naturels remarquables, organisés jusqu'à une date récente par les seuls périmètres institutionnels locaux, autour d'une offre plus large, plus diversifiée avec une porosité avec les territoires voisins.

3 – Une recomposition du territoire de gestion des sites naturels en cours

Les expériences remarquables relevées pour mettre en place une gestion concertée des flux des visiteurs montrent l'importance des ***coopérations interterritoriales*** et des recompositions des stratégies de gestion des flux autour de ***destinations étendues***, plus qu'une focalisation sur les sites. La comparaison des démarches entreprises dans les cas étudiés (notamment les innovations en cours menées, entre autres, par le Canigó, par Sainte-Victoire, aux Bouillouses avec ***l'arrivée d'acteurs externes aux sites***) montre l'importance de l'élargissement de la réflexion collective à un territoire dans lequel la gestion des données (tourisme, territoire et big data) est mutualisée : plate-forme commune d'information, de réservation, wifi territorial, applications numériques de visite, gestion intelligente des données de fréquentation en temps réel partagé sur les réseaux sociaux… La démarche initiale de gestion des flux, qui consiste à définir avec des ***acteurs interterritoriaux*** quelques indicateurs pour adapter l'état de réponse du milieu aux fréquentations s'étend également à une cogestion des flux à l'échelle plus large de la destination. L'enjeu est de participer à cette ***recomposition territoriale*** avec l'aide des données numériques partagées qui, une fois organisées, permettent de traiter et d'analyser des informations de gestion de l'attractivité à un coût accessible.

Pour conclure…

Conduite dans sept sites de nature différente, cette recherche a permis de comparer les méthodes mises en œuvre depuis 20 ans, d'approcher certains blocages, de dégager les évolutions pour améliorer la régulation des flux, de saisir les plus vertueuses en termes de gouvernance et de modes opératoires, afin de parvenir à une meilleure attractivité. Elle questionne les modalités de l'action publique locale en montrant la place accrue des usagers et des citoyens dans ce processus gestionnaire et éclaire de nouvelles pratiques autour des sites naturels exceptionnels prenant en compte ***l'expérience de la visite comme « bien partagé »***, dans un contexte d'usages et d'apports de la nature dans le « bien commun territorial ». Au-delà de l'apport méthodologique, la recherche a contribué aussi à la connaissance de l'expérience des usagers. Elle a permis de mieux comprendre ce qui les conduit à venir toujours plus nombreux visiter ces hauts lieux « que l'on doit voir » du fait de leur caractère « exceptionnel ». L'importance croissante des éléments immatériels parmi les « fondamentaux » de ces sites, le changement radical de paradigme du bien commun naturel comme ressource à la fois matérielle et immatérielle concourent, par leur valorisation, à cerner la transition touristique en cours (évolutions des mobilités, des consommations énergétiques, des modes de vie, des représentations et des pratiques). Cette analyse des perceptions et des représentations abonde la connaissance des modes de valorisation de la nature et érige l'intervention interterritoriale dans leur gouvernance en facteur incontournable de développement local.

Valorisation de la recherche : http://www.certop.cnrs.fr/Programmes-de-recherche-en-cours?var_mode=calcul